



Green Park III
298 Allée du Lac
31670 Labège
France

Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Tarn (AD81)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2025

Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Tarn (AD81)

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIREN : 441 411 873

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2025

A l'assemblée générale de l'association Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Tarn (AD81)

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Tarn (AD81) relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- la conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note 24 « compte de résultat par origine et destination » et la note 25 « compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public » de l'annexe aux comptes annuels ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Labège, le 19 septembre 2025

Signé par :

FBC83ED892E2473...

Aurélie Joubin

Associée



LES RESTAURANTS DU CŒUR LES RELAIS DU CŒUR

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
Restaurants du Cœur du TARN (AD81)**

COMPTES ANNUELS AU 30/04/2025

Date d'établissement des comptes : 17/09/2025

Signatures

Président

Trésorier

ETATS FINANCIERS

du 01/05/2024 au 30/04/2025

SOMMAIRE

1. BILAN ACTIF	4
2. BILAN PASSIF	5
3. COMPTE DE RÉSULTAT	6
4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ.....	9
a. Description de l'objet social	9
b. Nature et périmètre des missions sociales	9
c. Les moyens mis en œuvre	9
5. FAITS MAJEURS.....	9
6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	10
a. Référentiel comptable	10
b. Immobilisations et amortissements.....	10
c. Stocks	10
d. Créances	10
e. Valeurs Mobilières de Placement	11
f. Subventions.....	11
i. Subventions d'exploitation	11
ii. Subventions d'investissement	11
g. Contributions financières	11
h. Mécénat	11
i. Les apports	11
j. Autres ressources	11
7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	12
8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	12
9. AUTRES INFORMATIONS	12
10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	12
a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales.....	12
b. Définition des fonds issus de la générosité du public	13
c. Emplois des ressources de la générosité du public	13
11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	13
12. Bilan Actif : Immobilisations & Amortissements	14
a. Immobilisations	14
b. Amortissements	14
13. Bilan Actif : Stocks, Créances et Charges constatées d'avance	15
14. Bilan Actif : VMP, Disponibilités et Produits à recevoir	16
15. Bilan Passif : Fonds propres, Fonds dédiés et reportés.....	17
a. Variation des Fonds propres.....	17
b. Variation des Fonds dédiés	17
c. Variation des Fonds reportés.....	17

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR DU TARN - AD81

16. Bilan passif : Variation des Provisions	17
17. Bilan passif : État des Échéances des Dettes.....	18
18. Bilan passif : Détail des charges à payer.....	19
19. Engagement donnés et reçus.....	19
a. Engagements donnés.....	19
b. Engagements reçus.....	19
20. Détail des Concours publics et des Subventions	20
21. Détail du poste legs, dontions et assurances-vie.....	20
22. EAR	20
23. RÉSULTATS ANALYTIQUES.....	21
a. Répartition du résultat analytique de l'exercice	21
b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public	21
24. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
25. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	24
26. ANNEXES.....	26
a. Effectifs salariés (en ETP)	26
b. Effectifs bénévoles.....	26
c. Tonnage des dons alimentaires locaux	26
d. Rapprochements	26

1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025			EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Logiciels et autres Immobilisations incorporelles	2 216	2 172	45	329
Immobilisations incorporelles en cours				
Sous-total Immobilisations incorporelles	2 216	2 172	45	329
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	337 405	109 849	227 556	50 089
Installations techniques, matériel et outillage	184 329	69 188	115 141	36 521
Autres immobilisations corporelles	586 472	432 675	153 796	224 881
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations				120 109
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Sous-total – Immobilisations corporelles	1 108 206	611 712	496 494	431 600
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés				
Autres immobilisations financières				
Sous-total – Immobilisations financières				
TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ	1 110 422	613 884	496 539	431 928
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	207 218		207 218	158 498
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	108 626		108 626	225 218
Charges constatées d’avances	4 738		4 738	2 220
TOTAL II – ACTIF CIRCULANT	320 582		320 582	385 937
TOTAL GÉNÉRAL	1 431 004	613 884	817 121	817 865

2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	141 448	141 448
Fonds propres avec droit de reprise	430 085	251 359
Réserves	79 022	79 022
Report à nouveau	-115 942	-143 636
Excédent ou déficit de l'exercice	-54 655	27 695
Sous-total : Situation nette	479 958	355 887
Subventions d'investissement	173 596	165 467
TOTAL I – FONDS PROPRES ET RÉSERVES	653 554	521 354
Fonds dédiés & Fonds reportés		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	31 542	136 151
TOTAL II – FONDS DÉDIÉS & FONDS REPORTÉS	31 542	136 151
Provisions		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
TOTAL III – PROVISIONS		
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 862	54 102
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	61 490	67 456
Autres dettes	49 674	36 402
Sous-total des dettes	132 025	157 960
Produits constatés d'avance		2 400
TOTAL IV – DETTES	132 025	160 360
TOTAL GÉNÉRAL	817 121	817 865

3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de services	602	
Produits des manifestations	5 040	8 773
Sous-total – Ventes de biens et services	5 642	8 773
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
<i>Concours publics</i>	351 029	337 224
<i>Subventions d'exploitations</i>	254 978	295 193
Sous-total – Concours publics et subventions	606 007	632 416
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	230 419	238 675
<i>Mécénats</i>	9 294	10 280
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
<i>Quote-part de GP reçue d'une autre OSBL</i>		
Sous-total – Ressources liées à la générosité du public	239 714	248 955
Contributions financières reçues		
<i>Contributions reçues d'une entité Restaurants du Cœur</i>	197 929	205 238
<i>Contributions reçues d'autres OSBL</i>	11 038	10 108
Sous-total – Contributions financières	208 967	215 346
Sous-total – Produits de tiers financeurs	1 054 687	1 096 717
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	3 214	14 404
Utilisations des fonds dédiés	131 629	
Autres produits	17	8
TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION	1 195 189	1 119 902

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
Achats		
Achats de marchandises	21 638	8 977
Variation de stock		
Sous-total – Achats stockés	21 638	8 977
Autres achats et charges externes	371 803	352 298
Aides financières versées		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale	185 981	
Autres aides financières	420	7 986
Sous-total – Aides financières	186 401	7 986
Impôts, taxes et versements assimilés		
Sur rémunérations	11 739	11 463
Autres impôts et taxes		14
Sous-total – Impôts, taxes et versements assimilés	11 739	11 476
Charges de personnel		
Salaires et traitements	497 102	476 198
Charges sociales	61 136	60 399
Sous-total – Charges de personnel	558 239	536 597
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	112 934	104 035
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Sous-total – Dotations aux amortissements et dépréciations	112 934	104 035
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	27 020	118 424
Autres charges	235	31
TOTAL II – CHARGES D'EXPLOITATION	1 290 009	1 139 826
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-94 820	-19 924
Produits financiers		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 673	2 561
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III – PRODUITS FINANCIERS	4 673	2 561
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV – CHARGES FINANCIÈRES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	4 673	2 561
3. RÉSULTAT COURANT (I – II + III - IV)	-90 147	-17 363

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
Produits exceptionnels Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	36 019	45 058
TOTAL V – PRODUITS EXCEPTIONNELS	36 019	45 058
Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opération en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	526	
TOTAL VI – CHARGES EXCEPTIONNELLES	526	
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	35 492	45 058
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 235 881	1 167 520
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	1 290 535	1 139 826
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-54 655	27 695
Contributions volontaires en nature Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	1 135 873 307 747 1 794 393	818 256 304 813 1 779 278
TOTAL	3 238 013	2 902 347
Charges des contributions volontaires en nature Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	1 135 873 294 364 13 383 1 794 393	818 256 304 470 343 1 779 278
TOTAL	3 238 013	2 902 347
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>	548 790	472 129

4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

a. Description de l'objet social

L'association départementale « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

b. Nature et périmètre des missions sociales

L'Association départementale les Restaurants du Cœur du TARN gère, anime et coordonne sur le terrain et sur tout le département :

- L'aide alimentaire : Distribution alimentaire adultes & bébés
- Les activités d'aide à l'autonomie des personnes accueillies
- Les activités de lien social (cinéma, vacances) et d'accompagnement des personnes accueillies
- Les activités d'insertion par l'Emploi

c. Les moyens mis en œuvre

L'Association Départementale (AD) est une association loi 1901, d'intérêt général, autonome juridiquement mais liée à l'association nationale des Restaurants du Cœur par un contrat d'agrément qui définit ses obligations.

L'association nationale lui apporte en contrepartie un soutien technique, administratif et financier en termes d'approvisionnement en denrées alimentaires, de communication, de recherche de fonds, et de gouvernance.

L'Assemblée générale départementale est constituée des bénévoles du département. Elle élit un conseil d'administration, un bureau, un président.

Le modèle économique de l'association repose sur la vitalité et l'engagement des nombreux bénévoles, présents au quotidien au sein du siège et des centres répartis sur le département.

L'Association Départementale perçoit des contributions volontaires en nature qui sont énoncées dans le bas de bilan ci-dessus :

- Les prestations en nature correspondent à mises à disposition gratuite de biens, de prestations gratuites et de prestations en nature provenant des concours publics, pour les missions sociales et fonctionnement.
- Le bénévolat correspond à la valorisation du nombre d'heures réalisées par les bénévoles concernant les différentes missions que l'AD entreprend

5. FAITS MAJEURS

Néant

6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

a. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation, confortée par le contrat d'agrément signé avec l'Association Nationale ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément :

- au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général ;
- au règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- au règlement ANC n° 2022-04 du 30 juin 2022 homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au JO du 18 décembre 2022 ; l'article 434-31 de ce règlement venant préciser le modèle de tableau à insérer dans l'annexe des comptes annuels ;
- et au règlement ANC n° 2023-01 du 12 mai 2023 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au JO du 30 décembre 2023.

b. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément au règlement comptable 2018-06, les immobilisations reçues à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale. La valeur vénale est estimée à partir du montant qui pourrait être obtenu de la vente de cet actif dans les conditions normales du marché selon les meilleures informations disponibles. Ces biens immobilisés sont amortis selon les règles applicables aux biens de même nature acquis à titre onéreux.

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algeco, Mobil home, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalettes, matériel de levage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

c. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association Nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

Les stocks sont valorisés selon la méthode FIFO (premier entré – premier sorti).

d. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e. Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition, le cas échéant en appliquant la méthode « FIFO » (premier entré premier sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

f. Subventions

i. Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au titre duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis. Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention affectée reçue ou attribuée.

ii. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites au compte « subventions d'équipement ». Lors de la mise en service du bien qu'elles financent, les subventions sont reprises au compte de résultat selon le rythme de l'amortissement de ce bien.

g. Contributions financières

Le terme contribution financière désigne un soutien financier facultatif octroyé par une autre entité de droit privé à but non lucratif. Elle pourra financer une activité liée à l'exploitation ou à un projet d'investissement. Les contributions financières sont inscrites en résultat.

h. Mécénat

Les ressources issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, en l'absence de contrepartie et dans le cadre d'une convention, sont comptabilisées dans le compte de produit « Mécénats ». S'il n'existe pas de convention ces ressources sont comptabilisées dans le compte de produit « Don ».

S'il existe une contrepartie aux recettes issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, elles sont comptabilisées en parrainage au niveau des ventes de biens et services.

i. Les apports

Les aides financières reçues d'entités de droit privé, avec volonté du financeur de renforcer les fonds propres, sont comptabilisées en fonds propres avec ou sans droit de reprise selon les termes de la convention.

Les financements de l'Association Nationale reçus dans le cadre d'un investissement sont comptabilisés en Apport en fonds propres avec droit de reprise et font l'objet d'une convention spécifique à chaque acquisition.

j. Autres ressources

Avec l'aide de l'Association Nationale, l'association a été en mesure de valoriser les contributions volontaires en nature, qui sont inscrites au pied du compte de résultat et du CER et du CROD.

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un SMIC moyen pondéré sur l'exercice 2024/2025 (charges sociales incluses).

Les contributions en nature incluent les dons d'aliments et de produits d'hygiène reçus suivant les différents canaux de collecte (Collecte Nationale, ramasse, don etc.), les mises à disposition gratuites de locaux, de moyens techniques, de prestations ou de personnel via des mécénats de compétences, et ont été comptabilisées selon la méthode du coût évité.

7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2024/2025 s'élève à 6 198 euros TTC.

Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

9. AUTRES INFORMATIONS

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction.

En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est présenté selon le modèle du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08. Ce tableau présente selon une approche analytique permettant d'identifier l'origine des ressources et leurs emplois par destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des emplois est égal à celui des charges et le total des ressources à celui des produits.

Au regard du compte de résultat, plusieurs retraitements mentionnés dans le règlement sont réalisés et notamment la distinction entre les produits liés à la générosité du public (GP) et les produits non liés à la générosité du public (NGP).

Le Compte de résultat par Origine et Destination est structuré de la façon suivante :

- La colonne 1 constitue un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat.
- La colonne 2 du tableau a pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois.
- Les éléments de la colonne 2 sont repris en détail dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER).

a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc.).

b. Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont :

- les dons des particuliers ou d'entreprises
- les legs, donations et assurances-vie
- des mécénats d'entreprises (les mécénats font l'objet d'une convention écrite).
- les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif.

c. Emplois des ressources de la générosité du public

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'Association Départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Autres fonds privés affectés
- Générosité du public libre
- Autres produits

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'Association Départementale représentaient un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat serait imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles sont non affectés.

Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public.

Toutefois lorsque l'acquisition d'une immobilisation par des fonds issus de la générosité du public se produit (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), l'information en pied du CER n'est pas complétée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Dans le cas des Associations Départementales possédant un report de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, en début d'exercice, le report serait imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.

Dans le cas où après cette imputation, il resterait un solde de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, celui-ci serait utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement ANC n°2018-06 et complété du règlement ANC n°2020-08.

Le CER reprend les rubriques du compte de résultat par origine et destination correspondant aux colonnes « Générosité du public ». La détermination de ces colonnes a été présentée précédemment.

Le CER permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des produits d'appels antérieurs.

12. Bilan Actif : Immobilisations & Amortissements

a. Immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2024	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2025
Logiciels et Autres Immob. Incorporelles	2 110	107			2 216
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations incorporelles	2 110	107			2 216
Terrains					
Constructions - Immeubles - Entrepôts					
Structures légères – Algeco	82 180				82 180
Rénovations immobilières - Installations générales	60 189			195 037	255 226
Installations à caractère spécifique (chambres froides)	91 320	1 590		91 419	184 329
Agencement, aménagements divers	78 768	6 373			85 141
Matériel de transport (véhicules, transpalettes...)	306 184				306 184
Matériel & mobilier bureau	11 113	749			11 862
Matériels pour ACI (jardins, ateliers, cuisines) et autres immobilisations	184 312	2 906	3 933		183 284
Terrains et constructions en cours					
Rénovations immobilières en cours					
Autres immobilisations en cours					
Acompte sur immobilisations	120 109	166 346		-286 456	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations corporelles	934 176	177 964	3 933		1 108 206
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Dépôts et cautionnements versés					
Immobilisations financières					
Total des immobilisations	936 285	178 070	3 933		1 110 422

b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2024	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2025
Amortissements logiciels et autres immos, incorporelles	1 781	391			2 172
Amortissements des immobilisations incorporelles	1 781	391			2 172
Amortissements terrains, constructions et entrepôts					
Amort. Structures légères (Algeco, Mobil home)	49 375	7 028			56 403
Amort. Rénovations, installations générales	42 905	10 541			53 446
Amort. Installations à caractère spécifique	54 799	14 388			69 188
Amort. Agencements et aménagements divers.	45 399	8 408			53 807
Amort. Matériel de transport	180 019	48 846			228 865
Amort. Matériel et mobilier de bureau	5 350	2 905			8 255
Amort. Matériels pour ACI (jardins, ateliers et cuisines) et autres immobilisations	124 729	20 953	3 933		141 748
Amortissements des immobilisations corporelles	502 576	113 069	3 933		611 712
Total des amortissements	504 357	113 460	3 933		613 884

13. Bilan Actif : Stocks, Créances et Charges constatées d'avance

Stocks (en €)	au 30/04/2025			au 30/04/2024
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Stocks centres missions sociales				
Total du stock des centres				

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
Créances de l'actif immobilisé			
Titres immobilisés			
Prêts			
Dépôts versés			
Cautionnements versés			
Total des créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients (dont locataires)			
Créances reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)			
Autres créances (dont subventions)	207 218	207 218	
Total des créances de l'actif circulant	207 218	207 218	
Total des charges constatées d'avance	4 738	4 738	
Total des créances	211 956	211 956	

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2025	À moins d'1 an	À 1an et plus
Locations			
Maintenance			
Assurances			
Autres Charges	4 738	4 738	
Total des charges constatées d'avance	4 738	4 738	

14. Bilan Actif : VMP, Disponibilités et Produits à recevoir

Valeurs mobilières de placement (en €)	Montant brut au 30/04/2025	Dépréciation	Montant net au 30/04/2025	Montant net au 30/04/2024
SICAV - Comptes à terme (CAT)				
Total des VMP				
Disponibilités (en €)	Montant brut au 30/04/2025		Montant net au 30/04/2025	Montant net au 30/04/2024
Comptes sur livrets (livret A)	75 602		75 602	76 500
Comptes-courant	33 025		33 025	148 718
Caisse				
Intérêts courus				
Total des disponibilités	108 626		108 626	225 218
Total Trésorerie	108 626		108 626	225 218

Produits et Subventions à recevoir (en €)	Montant brut au 30/04/2025	Montant brut au 30/04/2024
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	3 522	
Clients, locataires et comptes rattachés		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		
Etat & Collectivités Publiques	200 717	151 457
Association Nationale et associations départementales RDC		
Débiteurs et créiteurs divers		991
Total des produits et subventions à recevoir	204 239	152 448
Dont subventions à recevoir	200 717	151 457

15. Bilan Passif : Fonds propres - Fonds dédiés et reportés

a. Variation des Fonds propres

Fonds propres (en €)	Montant au 30/04/2024	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution	Dont GP sur résultat de l'Exercice	Poste à poste	Montant au 30/04/2025
Fonds propres sans droit de reprise	141 448						141 448
Fonds Propres avec droit de reprise	251 359		178 726				430 085
Réserves	79 022						79 022
Report à nouveau – Reprise subventions antérieurs							
Report à nouveau	-143 636	27 695					-115 942
Résultat comptable de l'exercice	27 695	-27 695		54 655			-54 655
Situation nette	355 887		178 726	54 655			479 958
Subventions d'investissement nettes	165 467		8 128				173 596
Total des Fonds propres	521 354		186 854	54 655			653 554

*GP = Générosité du Public
Les conditions de reprise d'un fonds propres se caractérisent par le non-respect des objets pour lesquels les sommes ont été versées.

b. Variation des Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de (en €)	Fonds à engager au 30/04/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds à engager au 30/04/2025	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	113 924	27 020	109 902			31 042	
Contributions financières d'autres organismes	4 000		4 000				
Ressources liées à la générosité du public	18 227		17 727			500	
Total des fonds dédiés	136 151	27 020	131 629			31 542	

c. Variation des Fonds reportés

Fonds reportés (en €)	Fonds reportés au 30/04/2024	Report	Utilisations	Fonds reportés au 30/04/2025
Fonds reportés sur legs & donations				
Total des fonds reportés				

16. Bilan Passif : Variation des provisions

Nature des provisions (en €)	Provisions au 30/04/2024	Dotations	Reprises	Provisions au 30/04/2025
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation : - des immobilisations incorporelles - des immobilisations corporelles - des immobilisations financières - des immobilisations en cours - des biens reçus par legs et donations destinés à être cédés - des stocks - du compte client - des autres créances - des valeurs mobilières de placement				
Total des provisions pour dépréciations				
Total des provisions				

17. Bilan passif : État des Échéances des Dettes

Dettes (en €)	Montant brut au 30/04/2025	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2024
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 862	20 862			15 340
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					38 762
Dettes des legs et donations					
Personnel et comptes rattachés	39 840	39 840			45 374
Dettes fiscales et sociales	21 650	21 650			22 081
Autres dettes	49 674	49 674			36 402
Produits perçus d'avance					2 400
Total des dettes	132 025	132 025			160 360

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2025	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2024
Subventions					2 400
Loyers des bénéficiaires à percevoir					
Autres produits constatés d'avance					
Total des produits constatés d'avance					2 400

18. Bilan passif : Détail des charges à payer

Charges à payer (en €)	Montant brut au 30/04/2025	Montant brut au 30/04/2024
Fournisseurs	9 007	7 813
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir		
Personnel et comptes rattachés	13 472	19 978
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 721	5 870
État & Collectivités Publiques		
Débiteurs et créditeurs divers	925	622
Intérêts courus à payer		
Total des charges à payer	27 125	34 282

19. Engagements donnés et reçus

a. Engagements donnés

Tableau des engagements en crédit-bail

(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulés	A moins d'1 an	A 1 an et plus	Total à payer	
Véhicules						
Mobiliers, matériels de bureau & informatique	2 520	8 829	1 945	4 785	6 730	
Autres						
Total des engagements en crédits-bails	2 520	8 829	1 945	4 785	6 730	

Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avals et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	

b. Engagements reçus

Engagements reçus (liste non exhaustive)

Garanties, cautions obtenues	
Autorisations de découverts	

Tableau des immobilisations en crédit-bail

(en €)		Dotation aux amortissements		
	Cout d'entrée	De l'exercice	Cumulés	Valeur nette
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Total des immobilisations en crédit-bail				

20. Détail des Concours publics et des Subventions

Subventions et Concours publics (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
Subventions d'investissement		
État	66 024	65 843
Région	38 912	27 399
Département	68 659	71 752
Communes		474
Collectivités publiques		
Autres		
Total subventions d'investissement	173 596	165 467
Subventions d'exploitation		
Fonds social européen (F.S.E.)	71 295	75 500
État & DDCSPP	113 736	10 000
Région		124 052
Département	22 000	22 000
Communes et Communautés urbaines	42 064	40 111
Autres	5 883	23 530
Total subvention d'exploitation	254 978	295 193
Concours publics		
Concours publics sur contrats aidés	351 029	337 224
Allocations logements		
Total concours publics	351 029	337 224

21. Détail du poste legs, donations et assurances-vie

LEGS – DONATIONS – ASSURANCES-VIES	Exercice clos le 30/04/2025	Exercice clos le 30/04/2024
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie par l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisations des fonds reportés liés aux legs ou donations		
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
SOLDE du poste legs, donations et assurances-vie		

22. EAR (État séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger)

Etat du contribuable	Montant total des avantages et des ressources de l'exercice clos le 30/04/2025
Néant	
Total	

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 5 du décret n°2021-1812 du 24 décembre 2021 est mise à la disposition du public au siège de l'association situé 52 Route des Mineurs 81400 BLAYE LES MINES .

23. Résultats analytiques

a. Répartition du résultat analytique de l'exercice

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Contribution Asso. Nationale I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total des Produits I+II+III	Total des Charges	Résultat par activité
Distribution Alimentaire	67 008	201 748	286 488	555 244	555 244	
Autonomie, lien social et accompagnement	2 061			2 061	2 061	
Emploi	88 407	25 075	459 913	573 396	573 396	
De la Rue au Logement						
Aide et Pilotage des Missions sociales	5 897		2 400	8 297	8 297	
Frais de fonctionnement	34 555	30 617	4 690	69 862	124 517	-54 655
Frais de Recherche de fonds						
Total	197 929	257 441	753 492	1 208 861	1 263 516	-54 655

b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0,00 €.

24. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025		EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	239 714	239 714	248 955	248 955
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénats	239 714	239 714	248 955	248 955
Dons manuels	230 419	230 419	238 675	238 675
Legs, donations et assurances-vie				
Mécénats	9 294	9 294	10 280	10 280
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif				
Autres produits de la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	258 531		286 149	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	208 967		215 346	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	49 564		70 803	
Produits des manifestations	5 040		8 773	
Autres produits non liés à la générosité du public	44 524		62 030	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	606 007		632 416	
3.1 Subventions	254 978		295 193	
3.2 Concours publics	351 029		337 224	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	131 629	17 727		
TOTAL DES PRODUITS	1 235 881	257 441	1 167 520	248 955
CHARGES PAR DESTINATION				
1.1- MISSIONS SOCIALES réalisées en France	1 138 999	226 824	930 059	223 947
Actions réalisées par l'organisme				
– Distribution alimentaire	555 244	201 748	342 939	207 736
– Autonomie, lien social et accompagnement	2 061		1 440	
– Emploi	573 396	25 075	576 724	16 211
– De la Rue au Logement				
– Aide et Pilotage nationale des missions sociales	8 297		8 956	
– Relations institutionnelles et veille stratégique				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
1.2- MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	124 517	30 617	91 342	24 508
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	27 020		118 424	500
TOTAL DES CHARGES	1 290 535	257 441	1 139 826	248 955
EXCÉDENT ou DÉFICIT	-54 655		27 695	

Compte de Résultat par origine et destination - suite

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025		EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 943 420	2 943 420	2 597 534	2 597 534
Bénévolat	1 794 393	1 794 393	1 779 278	1 779 278
Prestations en nature	13 154	13 154		
Dons en nature	1 135 873	1 135 873	818 256	818 256
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	5 735		8 603	
Prestations en nature	5 735		8 603	
Dons en nature				
3- CONCOURS PUBLIQUES EN NATURE	288 858		296 210	
Prestations en nature	288 858		296 210	
Dons en nature				
TOTAL DES PRODUITS	3 238 013	2 943 420	2 902 347	2 597 534
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	3 045 332	2 750 739	2 705 045	2 400 232
Réalisées en France	3 045 332	2 750 739	2 705 045	2 400 232
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	23 073	23 073	24 447	24 447
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	169 608	169 608	172 855	172 855
TOTAL DES CHARGES	3 238 013	2 943 420	2 902 347	2 597 534

[illegible]

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès de public – suite

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	18 227	17 727
- Utilisation	17 727	
+ Report		500
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	500	18 227

26. Annexes : Effectifs, Tonnage des dons alimentaires

a. Effectifs salariés (en ETP)

Effectifs salariés en ETP	Nombre au 30/04/2025	Nombre au 30/04/2024
Contrats aidés hors CDDI		
CDDI	14,17	13,86
Sous- Total Contrat Aidés	14,17	13,86
CDD/CDI	5,47	5,39
Total Effectifs salariés	19,64	19,25

b. Effectifs bénévoles

Effectifs Bénévoles	Exercice 2024 / 2025	Exercice 2023 / 2024
Nombre de bénévoles sur l'exercice	517	520
Nombre de bénévoles actif au 30/04	523	

c. Tonnage des dons alimentaires locaux

Denrées alimentaires (en tonnes)	Collecte Nationale	Autres collectes et dons	Ramasse	Tonnage total des dons alimentaires locaux
Exercice 2024 / 2025	65,45	262,68	208,46	536,59
Exercice 2023 / 2024	77,24	59,84	212,88	349,96

d. Rapprochements

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisés

CHARGES	EMPLOIS
1 290 535	1 290 535

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
1 235 881	1 235 881

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme.

Le Président de l'association

Le trésorier de l'association